

PROGRAMME DE FORMATION

FN°6 OPÉRATEURS DE VIDÉOPROTECTION VIDÉOSURVEILLANCE

Description de la formation

FN°6 OPÉRATEURS DE VIDÉOPROTECTION VIDÉOSURVEILLANCE

Cette formation vise l'acquisition et le renforcement de compétences professionnelles adaptées au niveau des participants, directement mobilisables dans l'exercice des missions d'opérateur de vidéoprotection, de vidéosurveillance et de vidéooverbalisation.

Cette formation s'adresse à :

Des opérateurs de vidéoprotection

Des opérateurs de vidéosurveillance

Des opérateurs de vidéooverbalisation

Des enquêteurs

Des chefs de salles

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- ✓ Appliquer le cadre réglementaire applicable à la vidéoprotection
- ✓ Identifier les responsabilités de l'opérateur et de l'encadrement
- ✓ Exploiter un système de vidéoprotection dans le respect des règles éthiques
- ✓ Analyser une situation à partir d'images de vidéoprotection
- ✓ Restituer une observation de manière factuelle et exploitable

Contenu de la formation

MODULE 1 : Cadre réglementaire et éthique

MODULE 2 : Rôle et responsabilités de l'opérateur

MODULE 3 : Exploitation technique des dispositifs

MODULE 4 : Analyse, observation et restitution

MODULE 5 :

MODULE 6 : Mise en situation et exercices pratiques

Organisation de la formation

Conditions de réalisation

Prérequis

✓ Aucun

Effectifs

✓ 1 à 7

Durée

✓ 14h — 2 jours

Modalités pédagogiques

Cette formation est dispensée en présentiel.

Lorsque la formation est dispensée en présentiel :

✓ Salle de formation adaptée et équipée (vidéoprojecteur, matériel pédagogique)

Apports méthodologiques et théoriques

✓ Études de cas, échanges interactifs avec les participants

✓ Supports : PDF de synthèse, fiches outils

Évaluation et qualité

Modalités d'évaluation

- ✓ L'évaluation diagnostique, prédictive (positionnement, prérequis...), sous forme de QCM
- ✓ L'évaluation sommative (en fin de processus de formation), sous forme de QCM
- ✓ L'évaluation de satisfaction pour mesurer l'appréciation générale de la formation, sous forme de QCM

Les résultats des évaluations sont analysés par l'AN2V afin d'améliorer en continu les contenus et modalités pédagogiques.

Modalités de validation

- ✓ Attestation de réussite ou de formation

Profil du formateur

Les formateurs disposent d'une expérience professionnelle avérée en exploitation opérationnelle de dispositifs de vidéoprotection et de vidéosurveillance.

Les + de cette formation

- ✓ Méthode exclusive SOTAJE : une grille pour structurer votre projet de façon opérationnelle.
- ✓ Expertise pluridisciplinaire : formateurs issus du terrain (sûreté, territoires, techno).

Informations pratiques

Calendrier & coût

Coût de la formation en INTRA sur devis :

✓ Nous contacter

Les formations sont dispensées exclusivement en intra-entreprise ou collectivité. Le délai d'accès est défini conjointement avec le client, en fonction de ses contraintes organisationnelles et des disponibilités des formateurs.

La formation peut être mise en œuvre après validation du besoin et contractualisation.

Accessibilité handicap

Les formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Toute demande spécifique fait l'objet d'une étude préalable individualisée, permettant d'évaluer la faisabilité des adaptations au regard des contraintes pédagogiques, techniques, organisationnelles et réglementaires.

Les aménagements sont mis en œuvre lorsque cela est possible, dans le respect des conditions de réalisation de l'action de formation.



FORMATIONS
POUR LES
PROFESSIONNELS

VOTRE CONTACT

Marie LAMPREIA

Directrice du centre de formations AN2V
Référente handicap, pédagogique et qualité

06 24 77 07 47

ml@an2v.org

BONNE FORMATION

L'ÉQUIPE AN2V — www.an2v.org